

Image not found or type unknown



Litige après la vente de ma voiture

Par **Carpentier estelle**, le **12/07/2013** à **19:14**

Bonjour, j'ai vendu ma voiture il y a 1 mois et aujourd'hui, la personne qui m'a acheté la voiture me dit que la clim ne fonctionne pas, et veut que je lui paye la réparation, car soit disant que je leur ai dit que je l'avais rempli, chose qui n'ai pas possible car je ne savais pas que ca se changeait.rnAu bout d'1 mois donc la personne veut que je paye la réparation car il y aurait un trou dans la clim, mais quand je lui ai vendu je n'avais pas de problème, a-t-elle le droit de me réclamer réparation, (cela fait il parti d'un vice caché) **merci**